

Mot du maire 2
Travaux publics 3
Urbanisme 6
Culture/tourisme
10-11
Bibliothèque 14

Âge d'or 16
Maison des jeunes 16
Fabrique 17
Maisons fleuries 19
Nous joindre 20
BON ÉTÉ !



Volume 33 - Numéro 2 - JUIN 2021- 20 pages



Programmation culturelle
et touristique 2021

Pages 10 et 11



PROMOTION MAISONS
FLEURIES, ÉDITION 2021

page 19



PLUSIEURS CHANTIERS
SONT EN COURS

page 3

Même vacciné, on continue à se protéger !



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Projets et activités en cours dans notre municipalité

Chères Caxtoniennes,
Chers Caxtoniens,

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos employé(e)s et plusieurs bénévoles pour vous offrir des services de qualité. Notre préoccupation de bien vous informer en toute transparence se traduit par la publication mensuelle de notre Infolettre, qui vise à vous rapporter ce qui se dit aux réunions de votre Conseil municipal, ce à quoi s'ajoutent Le Muni-Info et le site Web.

Notre Municipalité vient d'être certifiée « Communauté bleue », la troisième en Mauricie, ce qui nous incitera à préserver l'eau potable et à en faire la promotion comme bien commun. Rappelons que nous sommes aussi « Municipalité amie des aîné(e)s » et « Municipalité amie des monarques », sous l'égide de la Fondation David Suzuki.

Sur le plan financier, nous avons poursuivi notre stratégie de demander des subventions pour plusieurs dossiers afin d'alléger notre fardeau fiscal. À titre d'exemple, nous avons obtenu des subventions pour quatre emplois d'été pour nos étudiants d'Emploi et Développement social Canada et du ministère de l'Éducation pour la construction d'une piste d'hébertisme.

Cet été, plusieurs chantiers de voirie importants sont en cours. Il en est de même pour le Parc nature et culture, notamment au niveau des sentiers et du préau. Votre Conseil municipal a décidé d'offrir encore cette année aux familles caxtoniennes un camp de jour adapté au contexte sanitaire pour nos jeunes de 5 à 12 ans, incluant un service de garde. De plus, notre Jardin botanique vous sera encore accessible gratuitement.

Les jeudis 5 à 7 au Garage de la culture seront de retour à partir du 1er juillet. Ces activités, qui reviennent à chaque année depuis 2015, vous sont offertes gratuitement. Le financement est assuré par la vente des produits à la Fontaine caxtonienne et par une commandite de 5 000 \$ octroyée par Hydro-Québec. Après avoir payé les cachets des artistes, les surplus servent à l'entretien du Garage de la culture. Ces activités attirent des gens au cœur du village tous les jeudis soir de l'été. Voilà un bel exemple « gagnants-gagnants » : nos artistes ont une vitrine pour performer, nos commerçants profitent de l'achalandage et les contribuables...n'ont pas à contribuer avec leurs taxes!

Je tiens à souligner, à nouveau, le travail inlassable de nos bénévoles à notre BibliothÉlie, dont nous recevons régulièrement des commentaires très positifs. Je salue aussi le travail essentiel et exemplaire de notre brigade des services incendie qui répond à de nombreux appels, souvent en support aux municipalités voisines. MERCI. Nous continuerons à travailler avec rigueur, dans le respect de notre budget, à l'avancement des dossiers prioritaires. UN GRAND MERCI aux membres du Conseil municipal, employé(e)s municipaux et bénévoles. Notre objectif est de bien vous servir dans l'intérêt de toute notre collectivité afin d'améliorer notre qualité de vie. Je vous souhaite un très bel été ! Apprécions la chance que nous avons de vivre dans un milieu de qualité comme le nôtre.

Robert Gauthier, maire

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Robert Gauthier,
maire



Christina Béland



Lucie Hamelin



Thierry A. Laliberté



Francine Buisson



Claudette Caron



Gina Lemire

RÉUNIONS PUBLIQUES : LES LUNDIS 5 JUILLET ET 2 AOÛT ET MARDI 7 SEPTEMBRE 2021 ; 20 h

LE MUNI-INFO



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Les chantiers en cours sur notre territoire

Robert Gauthier

En cette période estivale, plusieurs chantiers sont en cours sur notre territoire afin d'améliorer nos infrastructures. Nous indiquons le nom des entrepreneurs qui ont obtenu les contrats à la suite des appels d'offres publics, c'est-à-dire ceux dont la soumission était à la fois conforme aux devis et dont le prix était le plus bas.

Rue Langlois et avenue de la Rivière - aqueduc et resurfaçage

André Bouvet ltée : 334 522 \$

Chemin des Loisirs - resurfaçage d'une section à partir de l'avenue Principale

Construction et Pavage Boisvert inc.: 361 096 \$

Route des Lacs - remplacement de trois ponceaux

Excavation RMG : 373 521 \$

Rang Saint-Joseph - réfection complète

Maskimo Construction inc.: 546 532\$

Rue Boulanger - 5e Rang - Rue Saint-Louis

Bouclage de l'aqueduc (travaux préparatoires en cours)

Pour effectuer ces travaux, qui totalisent jusqu'à maintenant 1 615 671 \$, nous avons reçu, jusqu'à présent, sous forme de subventions et de contributions gouvernementales, la somme de 1 273 318 \$, soit l'équivalent de 79 % des coûts totaux.

Parc nature et culture

En plus de ces travaux routiers et d'aqueduc, il y a aussi l'aménagement du Parc nature et culture, pour lequel la Municipalité reçoit en subventions et en commandites plus de 853 000\$:

Construction du préau

Construction Richard Champagne inc.: 438 884 \$

Aménagement des sentiers

Déboisement : Les entretiens Langlois inc. : 18 240 \$, automne 2020

Aménagement : appels d'offres en cours



Travaux d'aqueduc, rue Langlois
(Photo: Luc Muise)

Votre Conseil municipal ne ménage pas ses efforts pour doter notre municipalité d'infrastructures essentielles au bon développement de notre collectivité et à notre qualité de vie. Notre stratégie est toujours de minimiser les impacts financiers sur nos taxes en allant chercher le maximum de subventions et de contributions diverses.

Du cœur au ventre

Un organisme pour aider le plus de monde possible

Gina Lemire

DU CŒUR AU VENTRE est un nouvel organisme fondé pour la population de Saint-Élie-de-Caxton. Les fonds déjà amassés par l'organisme la Guignolée seront repris afin de poursuivre la mission qui est de répondre aux besoins des gens en nécessité avec de l'aide alimentaire, matériel, vestimentaire, scolaire, etc. En étant un organisme reconnu, il sera plus facile pour notre comité d'aider le plus de gens possible, selon certains critères d'admissibilité, mais aussi

pour demander et recevoir des dons de divers paliers gouvernementaux et de soutien pour la charité. Nous sommes un comité de cinq personnes qui sommes centrées sur l'humain, qui est au cœur de notre action, et c'est pour cela que vous serez accueillis avec respect et anonymat. Pour une demande d'aide ou encore pour faire un don, veuillez téléphoner au 819 221-3447 ou encore faites le 819 221-5421

Du cœur, au ventre
Saint-Élie-de-Caxton





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Approvisionnement en eau potable

Robert Gauthier

À la suite d'une résolution de votre Conseil municipal adoptée le 6 avril dernier, Saint-Élie-de-Caxton a été certifiée «Communauté bleue», le 22 avril, Jour de la Terre. La Municipalité s'est engagée notamment à faire la promotion de l'eau comme bien commun, à préserver cette ressource primordiale, à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publique de ses services en approvisionnement en eau potable, et de façon spécifique à cesser la vente d'eau embouteillée dans les établissements publics municipaux et lors d'événements publics organisés par la Municipalité.

La certification *Communauté bleue* est coordonnée au Québec par l'organisme Eau Secours, qui mène des campagnes d'éducation et de sensibilisation en invitant les collectivités à s'engager pour la cause de l'eau. Ce réseau compte déjà 26 municipalités au Québec, dont deux en Mauricie, soit Trois-Rivières et Saint-Alexis-des-Monts.

Infrastructures d'approvisionnement en eau

Au niveau des infrastructures d'approvisionnement en eau potable, il y a présentement sur notre territoire deux réseaux municipaux d'aqueduc, soit la station principale qui dessert le centre du village et l'aqueduc Samson-Marchand. On dénombre aussi deux réseaux privés, un au Domaine des Bouleaux blancs et un autre au Domaine Ouellet, où la Municipalité a fait construire une station de pompage. Il faut noter qu'environ 70 % de la population de Saint-Élie-de-Caxton n'est pas desservi par un réseau d'aqueduc, mais par des puits privés individuels.

Aqueduc principal

Des travaux majeurs ont été exécutés à la station de pompage de l'aqueduc principal au cours des dernières années pour maintenir à niveau la qualité de l'eau potable au cœur du village. Des travaux sont planifiés en 2021 visant à réduire le gaspillage de l'eau potable, dont le bouclage de l'aqueduc sur la rue Langlois et l'avenue de la Rivière, de même que le bouclage sur la rue Boulanger, le 5e Rang et la rue Saint-Louis.

Aqueduc du Domaine des Bouleaux blancs

Depuis le décès de monsieur Ubald Tousignant, propriétaire de l'aqueduc du Domaine des Bouleaux blancs, survenu le 5



Station de pompage Domaine Ouellet (Photo Luc Muise)

février dernier, la succession ayant refusé ses droits d'héritiers et la charge de liquidateur successorale, cet aqueduc s'est retrouvé par défaut propriété du ministère du Revenu du Québec, à la division des biens délaissés.

La prise de possession de cet aqueduc par la Municipalité ne peut pas se faire sans un appui financier important du Gouvernement du Québec pour la mise aux normes de cette infrastructure, car les coûts de rénovation et de branchement d'alimentation à un réseau existant sont démesurés par rapport à la capacité financière de la Municipalité et des citoyens concernés. D'ailleurs, la Municipalité a mandaté, conjointement avec la Municipalité de Charette, la firme Pluritec pour faire une étude d'avant-projet pour l'alimentation en eau du secteur des Bouleaux blancs, du 6e Rang et du secteur de la Montagne ronde. Cette étude servira à soumettre une nouvelle demande de subventions au Gouvernement du Québec. Entre-temps, à la demande de la

santé publique (SCIUSS-MCQ), depuis l'arrêt des tests d'eau obligatoires après le décès du propriétaire, la Municipalité a accepté, pour la protection des personnes concernées, de distribuer l'avis d'ébullition aux deux semaines.

Aqueduc du Domaine Ouellet

La station de pompage construite au coût de 1 871 287 \$ est entrée en opération en décembre dernier et met fin à de nombreuses années d'avis d'ébullition pour ce secteur. La Municipalité a procédé à la désinfection du réseau avant sa mise en service et poursuit sa recherche de fuites afin d'y remédier. Les négociations pour l'achat par la Municipalité du réseau privé appartenant à la succession de monsieur Léopold Ouellet ne sont pas terminées. Pour l'instant, la Municipalité facture à la succession l'eau livrée dans leur réseau à partir de la station de pompage municipale. Le financement de cette infrastructure est assuré par des contributions gouvernementales qui dépassent 75 % des coûts et le solde sera financé par un emprunt sur 25 ans, payable à 75 % par une taxe de secteur et 25 % par l'ensemble des contribuables, comme c'est le cas pour les autres réseaux d'aqueduc de la municipalité. Par souci d'équité, la taxe d'eau au Domaine Ouellet sera la même qu'ailleurs, soit 465 \$ par année.



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



La qualité de l'eau de mon puits

Christina Béland

En mai 2019, la Municipalité a invité les citoyens de Saint-Élie-de-Caxton à faire analyser gratuitement leur eau de consommation provenant d'un puits privé dans le cadre du projet *Qualité de l'eau des puits privés de la Mauricie*. L'objectif principal de ce projet, qui s'étalait sur un an, était de sensibiliser, éduquer et accompagner les propriétaires de puits privés de la région de la Mauricie quant à une meilleure gestion de leurs puits. Un rapport a été produit : OBVRLY, 2020. Qualité de l'eau des puits privés de la Mauricie - Bilan de la phase 2 - 2019. On peut le consulter au lien suivant : https://2b9fe459-1e48-4132-ad69-855c6a49d7da.filesusr.com/ugd/0b7df5_daa34d2a75294e7c8f16e11aee38f912.pdf

557 domiciles ont été échantillonnés dont 72 à Saint-Élie-de-Caxton

Sur les territoires de l'OBVRLY, la SAMBBA, la CAPSA et AGIR Maskinongé, 762 personnes se sont inscrites. Un tirage au sort a été fait parmi les inscriptions valides répartis géographiquement sur trente-six municipalités de ces territoires. Durant l'été 2019, 557 rencontres à domicile ont été effectuées et autant d'échantillons d'eau ont été acheminés vers un laboratoire accrédité pour analyse dont 72 à Saint-Élie-de-Caxton. Les résultats ont mis en évidence que 38 % des échantillons (41 % des puits de surface et 13 % des puits artésiens) étaient non conformes pour au moins un des quatre paramètres bactériologiques analysés.

La qualité de l'eau de mon puits et mes responsabilités

Les propriétaires de puits privés ont la responsabilité légale de s'assurer que l'eau de leur puits satisfait aux normes de qualité de l'eau potable. Toutefois, ils n'ont pas l'obligation de faire analyser leur eau.

Source : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/index.htm#qualite>

Les échanges avec les participants au projet ont permis de constater qu'il y a un manque généralisé d'informa-

tion chez les propriétaires de puits. La plupart sont peu conscients du risque de contamination associé à leur ouvrage de captage d'eau individuel. Sur les 557

propriétaires rencontrés, seuls quatre faisaient faire systématiquement les analyses annuelles au printemps et à l'automne, comme recommandées par les autorités publiques. La majorité des participants ne connaissaient pas ces recommandations, et en l'absence de laboratoire accrédité dans la région, plusieurs trouvaient fastidieux d'organiser l'échantillonnage et l'analyse de leur eau.

Améliorer le suivi de la qualité de l'eau provenant d'un puits ?

À la lumière de ces résultats, il apparaît important de nous interroger sur la façon la plus efficace d'agir pour améliorer la protection de la santé de nos citoyens et la qualité de l'eau de consommation provenant d'ouvrages de captage d'eau individuels et de réduire, voire d'éliminer, les contraintes logistiques liées à ces analyses.

Tout en maintenant la responsabilité actuelle des propriétaires à l'égard de la qualité de leur eau et du financement des analyses, une stratégie concrète d'accompagnement municipal serait-elle nécessaire ? Notre Municipalité a pris en charge la vidange des fosses septiques. Un modèle semblable pourrait-il s'appliquer aussi à la gestion de la qualité de l'eau des puits privés ?

Pour aller plus loin

Quatre capsules vidéo : protocoles d'échantillonnage et de désinfection d'un puits, pourquoi faire analyser l'eau de son puits et bilan du projet en Mauricie <https://www.obvry.ca/19-projet-puits-prives>
Propriétaires de puits, votre eau est-elle potable ? https://docs.wixstatic.com/ugd/0b7df5_5859a00bb7414979b244f6335d2a84f2.pdf





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Une activité très populaire chez nous

La distribution d'arbres : un succès

Robert Gauthier

Le 14 mai dernier, la Municipalité a distribué gratuitement à ses résidents 1 530 plants d'arbres. Ceux-ci nous étaient offerts gracieusement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, en collaboration avec l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice dans le cadre du Mois de l'arbre. Plusieurs essences, comme l'érable, le bouleau, le chêne, le noyer, le pin et l'épinette étaient disponibles. Le Conseil municipal remercie les citoyen(e)s qui ont à cœur le reboisement de leur terrain ainsi que madame Sandra Gérôme, inspectrice en bâtiment et en environnement, pour l'organisation de cette activité très populaire chez nous. Pour tout renseignement, vous pouvez la contacter par courriel à l'adresse suivante: sandra.gerome@sogetel.net ou par téléphone au 819 221-2839, poste 2945.



LIQUE DE SOCCER
JOUER POUR JOUER



C'EST GRATUIT !
POUR FILLES ET GARÇONS
ENTRE 6 ET 12 ANS

SAINTE-ÉLIE-DE-CAXTON

AVIS AUX INTÉRESSÉS
NOUS RECHERCHONS DES PARENTS-BÉNÉVOLES
POUR ANIMER LES PARTIES

TOUS LES MARDIS
DE 18 H 30 À 20 H 00
DU 29 JUIN AU 17 AOUT
COMMUNIQUEZ AVEC NOUS POUR INSCRIRE VOTRE ENFANT OU
POUR FAIRE DU BÉNÉVOLAT
TÉLÉPHONE : (819) 221-2839 POSTE 2907
COURRIEL : TECHNICIENLCT@ST-ELIE-DE-CAXTON.CA

Entrée en vigueur du règlement sur la location de résidences en tourisme

Sandra Gérôme

Lors de sa séance du 12 mai dernier, le Conseil des maires de la MRC de Maskinongé a approuvé notre règlement sur les résidences de tourisme et a émis le certificat de conformité en lien avec le schéma d'aménagement de la MRC. Rappelons que notre règlement sur les résidences de tourisme s'applique pour l'instant dans 27 zones, incluant le village. Les résident(e)s de cinq zones, soit celles du Lac du Barrage, du Lac Plaisant, du Lac Bell, des Lacs Longs et du Lac Souris ont demandé la tenue d'un registre pour la mise en place d'un processus référendaire.

Cette démarche réglementaire démocratique est présentement assujettie à la décision du Gouvernement du Québec du 7 mai 2020 au sujet de l'application de la procédure de demande de scrutin référendaire en situation de pandémie. Dès que le contexte le permettra, le processus reprendra pour permettre à ces résidents de s'exprimer quant à leur volonté de voir ce règlement s'appliquer ou non dans leur zone respective.

L'objectif de ce règlement est de permettre, tout en l'enca-

drant, la location de résidences de tourisme. Toute personne qui veut exploiter une résidence de tourisme à Saint-Élie-de-Caxton doit déposer une demande d'autorisation pour cet usage et rencontrer les obligations, dont une demande de classement à la Corporation de l'industrie touristique du Québec (CITQ), une copie du contrat type avec les locataires éventuels, une personne responsable résidente dans un rayon de 50 km autour de Saint-Élie-de-Caxton, la conformité des installations septiques, la disponibilité des aires de stationnement, les aménagements extérieurs pour minimiser la nuisance, etc.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter madame Sandra Gérôme, inspectrice en bâtiment et en environnement par courriel à l'adresse suivante: sandra.gerome@sogetel.net ou la joindre par téléphone au 819 221-2839, poste 2945.

Voici le lien pour accéder au règlement numéro 2019-010 sur les usages conditionnels :

<http://www.st-elie-de-caxton.ca/informations-aux-citoyens/reglements-municipaux>



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Les algues bleu-vert

Pierre Deshaies

Les fleurs d'eau de cyanobactéries

Les algues bleu-vert (cyanobactéries) sont naturellement présentes dans les lacs et les rivières du Québec à de faibles densités. Elles posent problème quand elles se multiplient trop et forment des « fleurs d'eau ». Celles-ci ressemblent souvent à un potage au brocoli. Certaines peuvent s'accumuler en surface, sous forme d'écume ou de déversement de peinture, et s'entasser ensuite près du rivage.

Plusieurs facteurs favorisent la prolifération des algues bleu-vert, comme la température élevée de l'eau, le faible courant, la stagnation de l'eau et les changements climatiques. Le principal coupable est toutefois le surplus de phosphore.

Pour en savoir plus :

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/>

- L'inaction de nos différents gouvernements face à la situation : « Y a pas de droits acquis à la pollution ! Point final ! » : Publicité d'un DVD Nos lacs sous la surface qui explique le problème : 2 m 07 s

<http://www.youtube.com/watch?v=JhaZfPsvbbc>

- Excellente introduction aux algues bleu-vert (émission la Semaine verte 11-10-2008) : 4 m 29 s

<http://www.youtube.com/watch?v=CiUjPHbKFVg>

Le problème continue d'exister

On n'entend presque plus parler des algues bleu-vert dans les médias. Pourtant, le problème continue d'exister. Le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) a publié une liste des plans d'eau touchés par ce phénomène, de 2004 à 2015 ; vous pourrez consulter cette liste au lien suivant : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/bilan/Liste-plans-eau-touches-abv.pdf>

La publication de bilans a pris fin en 2015 malgré le fait que le problème continue d'exister.

Des vidéos de sensibilisation

Le MELCC a produit des vidéos qui visent à sensibiliser les citoyens à la problématique des cyanobactéries. Elles cherchent aussi à expliquer ce qu'est une fleur d'eau et, surtout, la manière de les reconnaître sur le terrain. Ces vidéos expliquent en termes simples la nature des phénomènes observés dans des cours d'eau, des lacs ou d'autres milieux d'eau douce. Des solutions y sont sommairement exposées pour prévenir ou corriger les problèmes de fleurs d'eau.

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/algues-bv/video/video.asp>

Bon été !

Communauté bleue et rôle de tous

Thierry Archambault-Laliberté

La connaissance de notre patrimoine naturel et la préservation de notre ressource Eau est une responsabilité partagée par tous les Caxtoniens et Caxtoniennes, qu'ils demeurent à proximité des plans d'eau ou non. En effet, nos pratiques ont, par ruissellement, un impact, peu importe où on se trouve. Pour réduire la quantité de déchets observés en bord de route et susceptibles de finir leur course dans ces plans d'eau, mais aussi pour continuer d'avoir accès à une eau de qualité, la Municipalité a adhéré ce printemps au réseau des *Communautés bleues*, une certification qui regroupe plus d'une vingtaine de municipalités québécoises. Elle s'est alors

notamment engagée à conserver une gestion publique de l'eau potable utilisée par les citoyens et à bannir la vente de bouteilles d'eau de ses bâtiments et événements organisés ou parrainés. Elle poursuivra également ses démarches pour que toutes et tous aient accès à l'excellente eau potable de notre aqueduc municipal.

La Municipalité agit, mais les citoyens doivent emboîter et même mener le pas. Cet été, donnons-nous comme défi d'apprendre et d'agir dans le bon sens ! Pour identifier des pistes d'actions, visitez la boîte à outils de la Municipalité : <https://www.st-elie-de-caxton.ca/milieu-riverain-et-environnement/informations/conseils-et-outils>



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Les EEE et le terreau en bande riveraine

Sandra Gérôme

Qu'est-ce qu'une espèce envahissante (EEE) ?

Une EEE est un végétal, un animal ou un micro-organisme (virus ou bactérie) introduit hors de son aire de répartition naturelle, et dont l'établissement ou la propagation constitue une menace pour l'environnement. L'introduction d'espèces exotiques au Québec a été grandement favorisée par la mondialisation. Bien qu'une espèce puisse être introduite hors de son aire de répartition à la suite de phénomènes naturels tels que des inondations ou des déplacements inhabituels d'animaux, la plupart des introductions sont liées aux activités humaines.

Dès qu'une EEE est établie dans un écosystème favorable, il devient pratiquement impossible de la déloger et il très coûteux de la contrôler. C'est pour cette raison que la prévention, la détection précoce et les interventions rapides sont des mesures clés dans la lutte aux EEE.

Les EEE sur le site du MELCC

On trouve sur le site du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) des informations pertinentes sur les EEE dont *Sentinelle*, un outil de détection des espèces exotiques envahissantes composé d'une application mobile et d'un système cartographique accessible sur le Web. On y trouve aussi deux vidéos intéressantes :

- Freinons l'envahissement de nos plans d'eau
- Espèces exotiques envahissantes, 5 étapes pour protéger son lac

Consultez le site du MELCC sur les EEE :

<http://www.environnement.gouv.qc.ca/biodiversite/especes-exotiques-envahissantes/index.asp>

Parmi les EEE, la renouée du Japon est à proscrire en milieu riverain. Vous trouverez plusieurs vidéos informatives à son sujet au lien suivant :

https://www.youtube.com/results?search_query=renou%C3%A9+du+japon

Utilisation de terreau

Croyant bien faire, un résident riverain de la municipalité a utilisé du terreau dans sa rive pour favoriser la croissance de la végétation qu'il y avait plantée. Peu de temps après,

sa rive a été envahie par des herbes de plus d'un mètre de hauteur telles l'*Echinochloa pungens* (Échinochloa piquant) et le *Chenopodium album* (Chénopode blanc ou « chou gras »); ces herbes, sans être des EEE, ont étouffé les plants qu'il avait mis en terre. Après échange avec ce dernier, nous avons constaté que ce riverain avait utilisé du terreau acheté en vrac livré par camion à sa résidence ; malheureusement, ce terreau contenait des semences (graines) indésirables.

Comment éviter cette situation ?

Si vous choisissez de végétaliser votre rive plutôt que de laisser faire la nature :

- Utiliser le sol du trou de plantation et, s'il manque de terreau, utiliser du terreau en sac certifié sans mauvaises herbes ; s'assurer aussi que ce terreau ne contient aucun engrais
- N'ajouter aucun fertilisant
- Disposer un paillis naturel et non coloré autour du plant. Vous pourriez aussi végétaliser en utilisant un mélange de semences indigènes pour bandes riveraines qu'on peut obtenir à la pépinière Aiglon Indigo :
<https://www.aiglonindigo.com/catalogue/16/melanges-serie-technique>

Aménager une rive de façon adéquate

Pour jouer son rôle, une rive doit être aménagée adéquatement. Un site Web: *Plantation et entretien d'une bande riveraine – Pour une restauration durable !*, a été conçu à cet effet : <http://banderiveraine.org>. Ce site propose une démarche qui permet de déterminer les caractéristiques de la rive à végétaliser et de choisir les végétaux adaptés à cette dernière. Les techniques de plantation, d'ensemencement et d'entretien sont aussi présentées. Deux outils importants pour faciliter votre choix: à <http://banderiveraine.org/choisir-les-vegetaux/>

- Le Répertoire des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec
- Le moteur de recherche des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines du Québec.



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



En juin

Pour le Mois de l'eau 2021: Soyez vert, pensez bleu !

Geneviève Richard

Pour l'édition 2021 du Mois de l'eau, l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY) a décidé de mettre de l'avant la campagne provinciale *Pensez bleu* qui vise à sensibiliser la population aux gestes du quotidien qui contribuent à une meilleure gestion de l'eau.

L'importance d'être aquareponsable autour de la maison !

Que ce soit dans la maison ou à l'extérieur, il est facile de changer certaines habitudes pour créer un impact positif. Allant de tout ce qui ne doit pas être jeté dans l'évier ou la toilette à l'entretien de sa pelouse, en passant par la gestion de l'eau de pluie sur notre terrain résidentiel, la campagne de sensibilisation et ses jeux-questionnaires ludiques nous en apprennent beaucoup sur les bonnes pratiques à adopter.

Saviez-vous qu'en milieu urbain, l'eau de pluie qui ruisselle, c'est-à-dire qui s'écoule sans s'infiltrer dans le sol et se charge de tous les contaminants avec lesquels elle entre en contact, représente entre 20 et 75 % du volume total des précipitations ? En comparaison, dans le milieu naturel, la proportion du ruissellement est de l'ordre de 10 % !

De grandes superficies imperméabilisées, telles que les toitures et les sols bétonnés ou asphaltés, et la connexion directe des gouttières aux égouts pluviaux, sont tous des éléments qui influencent négativement la qualité et la quantité de l'eau qui ruisselle jusqu'à un milieu naturel. Puisque cette eau s'évacue rapidement, sans être filtrée, absorbée ou ralentie par des végétaux, les risques d'inondation ou de déversement sont plus grands durant les périodes de fonte ou de précipitations abondantes.

Bien que l'eau de ruissellement soit souvent d'apparence claire, elle est l'une des plus grandes sources de pollution de nos cours d'eau.

L'infiltration de l'eau dans le sol, en plus de favoriser la re-

charge de la nappe souterraine et de diminuer la quantité d'eau arrivant au réseau, permet également d'absorber une partie des sédiments et des polluants qui détériorent la qualité de l'eau et donc les écosystèmes qui en dépendent. Une meilleure qualité de l'eau permet, notamment, de conserver les habitats d'espèces de poissons et donc, de maintenir la pêche et de garantir certains usages comme la baignade !

Votre OBVRLY de retour à la radio

Une fois de plus, en raison du contexte actuel, l'édition 2021 du Mois de l'eau sur le territoire des bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche ne proposera pas d'activités publiques, mais misera sur une présence plus accrue dans les mêmes médias locaux afin d'informer et sensibiliser la population. Grâce à la diffusion de capsules radiophoniques, d'une entrevue et d'un concours, le Mois de l'eau sera célébré comme il se doit !

Comme toujours, vous pouvez consulter le site Web du Mois de l'eau afin de connaître les activités offertes au Québec.

Chargée de projet et responsable des communications pour l'OBVRLY



« Un retour aux études » C'est possible!

FRANÇAIS – MATHÉMATIQUES

REHAUSSEMENT

DES CONNAISSANCES GÉNÉRALES

TENS

(Tests d'équivalence du niveau du 5^e secondaire)

CROISSANCE PERSONNELLE

819 228-8071



Programmation culturelle et touristique 2021

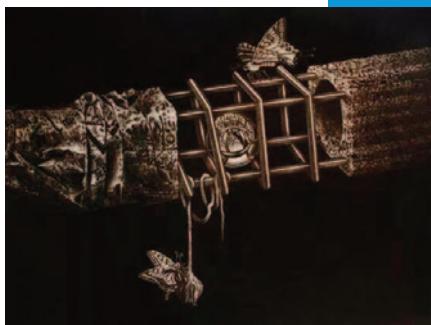
1

LE VENT DANS LES AILES

Du 19 juin
au 6 septembre 2021
De 9 h 30 à 17 h 30
Entrée gratuite

Exposition parallèle de la Biennale internationale d'estampe contemporaine

Œuvres des artistes Deborah Chapman et François Vincent



Deborah Chapman



POUR INFO :
819 221-2835
tourisme@st-elie-de-caxton.ca



François Vincent

Nous vous offrons un moment de contemplation d'œuvres de deux artistes invités à la Biennale internationale d'estampe contemporaine de Trois-Rivières. Découvrez des œuvres magnifiques créées grâce à diverses techniques de la gravure. Cette exposition est présentée au Garage de la culture.

2

LES DIMANCHES SON ET BRIOCHE



Les dimanches 4 juillet – 1er août et 5 septembre 2021

De 10 h à 11 h 30 Entrée gratuite

Les spectacles Son et Brioche offriront un moment de détente grâce à des prestations de musique classique interprétées par des musiciens chevronnés. Dans une ambiance feutrée de dimanche matin à la campagne, faisant office de petit déjeuner, il sera possible de consommer des viennoiseries et du café.

4 juillet : Philipp Kallenberger et Pilar Figueras vous proposent leur répertoire de musique classique.

1er août : Maude Fréchette, violoniste

5 septembre : Philipp Kallenberger et Pilar Figueras



3

JARDIN BOTANIQUE

Entrée gratuite pour les résidents de Saint-Élie-de-Caxton

Comme nous sommes une municipalité amie des monarques, sous l'égide de la Fondation David Suzuki, le papillon monarque prend la vedette dans ce jardin destiné à sa prospérité. La Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton est fière d'être un village hôte de ce superbe représentant de l'ordre des lépidoptères. Le jardin est rempli de ses fleurs et plantes de prédilection dont l'asclépiade qui y prend une place importante. Situé dans la cour arrière du Garage de la culture, venez découvrir un jardin chaleureux, rempli de variétés, de surprises et d'animation. **Coût :** 8 \$ (non-résident) Gratuit : 12 ans et moins.

Programmation culturelle et touristique 2021



4 LES JEUDIS 5 À 7

Du 1er juillet au 2 septembre

La présentation de spectacles musicaux variés et gratuits font des jeudis 5 à 7 des rendez-vous très populaires. Des musiciens provenant de Saint-Élie-de-Caxton ainsi que de la Mauricie vous offriront des prestations de styles musicaux variés. Ambiance décontractée et bière de micro-brasserie.

PROGRAMMATION

1er juillet

Claude-Ô et amis

Une joyeuse bande de musiciens de Saint-Élie-de-Caxton

8 juillet

Yannick Pépin

Auteur, compositeur et interprète – Répertoire varié de plus de 200 chansons

15 juillet

Steve Ponbriand

Steve vous interprète le top 40 des grands classiques blues/rock/folk franco et anglo avec sa voix chaleureuse accompagnée de sa guitare

22 juillet

Les Couzins

Oui, de vrais cousins de Saint-Élie-de-Caxton qui vont vous faire bouger

29 juillet

Doris Samson, Léon Garceau et Régis Simard

Du bon et beau monde de Saint-Élie-de-Caxton

5 août

La gang à L.G.

Travaille à Saint-Élie-de-Caxton. Louis-Gabriel Demers est le nouveau technicien aux loisirs, culture et tourisme à la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

12 août

Yannick Hamel

Passionné de son métier et à l'écoute des demandes spéciales. Un chansonnier comme on les aime !

19 août

Stéphanie Bédard

Talentueuse et prolifique chanteuse. Elle saura vous fera vibrer de sa magnifique voix.

26 août

Tri-Tons

Gaétan Thériault

Tout le monde de Saint-Élie-de-Caxton les connaissent de loin ou de près. Un beau rendez-vous !

2 septembre

Pier Lunaire

Pier-Olivier Boudreault Homme de sciences, de sons et de lettres, Pier Lunaire mélange les choses et façonne l'inattendu

6

VÉLOS MONARQUE



De 9 h 30 à 17 h

Vous recevez des amis de l'extérieur, en plus de tous les commerces, attractions de Saint-Élie-de-Caxton ? Voici, en plus des visites guidées et audioguidées, une activité plein air disponible pour les touristes.

15 \$ pour 3 heures
(dépôt de 20 \$ remboursable)



5 VISITE GUIDÉE ET AUDIOGUIDÉE

Du 19 juin au 6 septembre 2021

Départ : 10 h 30 - 13 h 30 et 15 h 30 (sur réservation)



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Bacs roulants obligatoires pour la collecte des matières recyclables (bacs bleus)

AVIS IMPORTANT

Énercycle (Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie) rappelle aux citoyens que l'utilisation des bacs roulants conformes est obligatoire et que les matières recyclables ne doivent pas être déposées à l'extérieur du bac (au sol ou sur le couvercle).

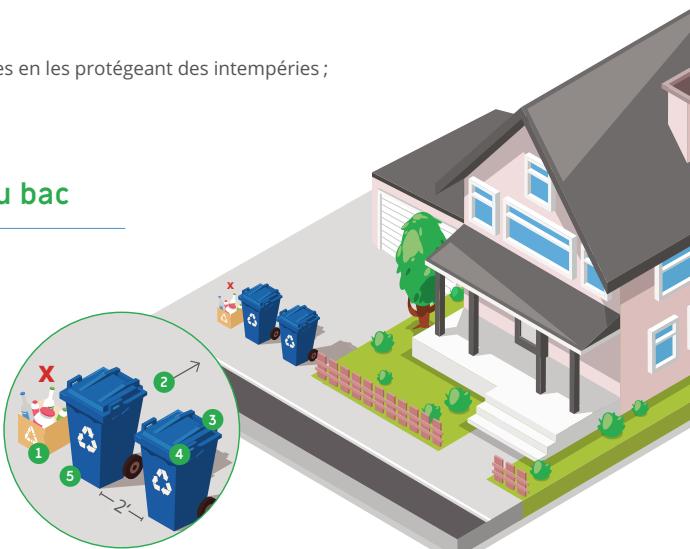
Ces mesures visent à :

- préserver la qualité des matières recyclables en les protégeant des intempéries ;
- faciliter les opérations de collecte ;
- éviter l'éparpillement des matières.

① Aucune matière à côté du bac

② Dégagement des bacs :

laisser un espace d'au moins 2 pieds (largeur d'un bac) autour



③ Orientation du bac :

roues et poignées vers la résidence

④ Les couvercles doivent être fermés et dégagés

(rien sur les couvercles)

⑤ Bacs alignés en bordure de rue

la veille ou avant 6 h le matin de la collecte

L'entreprise de collecte qui fournit le service de collecte résidentielle peut utiliser des camions munis d'un bras mécanisé latéral pour la levée des bacs. C'est pourquoi il est demandé de placer vos bacs de manière à ce que les roues et les poignées soient orientées vers la résidence, ceci afin d'éviter des bris et de faciliter le travail mécanique du camion de collecte.



Surplus de matières !

Vous pouvez répartir le contenu sur plusieurs semaines, vous procurer un bac supplémentaire (maximum : 2 bacs par résidence, 6 bacs par commerce) ou utiliser les services des écocentres.

ENERCYCLE

Renseignements, commentaires : enercycle.ca
recyclage@enercycle.ca ou par téléphone : 819 373-3130

Merci de votre collaboration !



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Le suivi des lacs en 2021

Thierry Archambault-Laliberté

Saint-Élie-de-Caxton est une terre de lacs et de cours d'eau, ce sont ses veines et elles sillonnent le territoire. Cette richesse est toutefois vulnérable et c'est pourquoi sa protection et la saine cohabitation des usages sont essentielles. Notre Municipalité, alertée par la présence d'algues bleu-vert au lac Plaisant en 2007, a depuis accru la protection du milieu riverain en intégrant dans son plan d'urbanisme le suivi de la qualité des eaux des lacs et cours d'eau et le contrôle de l'érosion lors des travaux municipaux relatifs à l'entretien des fossés et des cours d'eau.

Les premiers profils de lacs

En 2010 et 2011, la Municipalité a confié à l'organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche (OBVRLY) la réalisation du profil d'oxygène, de température, du pH et de la conductivité ainsi qu'une mesure de transparence de l'eau de certains de ses lacs. Il est possible de consulter ces rapports de suivi aux adresses suivantes :

Rapport 2010 : https://2b9fe459-1e48-4132-ad69-855c6a49d7da.filesusr.com/ugd/0b7df5_39ba342c0ed74ffa9d3f84135ffc06d2.pdf

Rapport 2011 : https://2b9fe459-1e48-4132-ad69-855c6a49d7da.filesusr.com/ugd/0b7df5_05bccac5688f4cb3ad69c35c66d8bfd1.pdf

Ces éléments font partie de la phase 1 du suivi des lacs, qui consiste à identifier les plans d'eau aux prises avec des problématiques. Le vieillissement prématûr (eutrophisation) de nos lacs est ainsi constaté, sans qu'il soit possible de savoir sans des études supplémentaires s'il est d'origine naturelle ou anthropique.

Dix ans plus tard

Afin d'assurer un suivi adéquat, ce profil doit être refait aux dix ans. Le Conseil municipal a donc adopté une résolution à cet effet à l'automne 2019. Une personne-ressource de l'OBVRLY a dressé un nouveau profil à la fin de

l'été 2020 pour les lacs suivants : lac Long (Grand Lac et Petit Lac), lac Plaisant, lac Bell, lacs du Barrage et Garant, Petit lac Rose-Muise, lac Paterson, lac Ouellet, lac Carolus, lac Baribeau, lac à la Perchaude et lac Philibert. Vous pouvez consulter le rapport du suivi de 2020 au lien suivant :

https://www.st-elie-de-caxton.ca/upload/obvrlly_rapport_profil_lacs_st-elie-de-caxton_2020_vf_20200118.pdf

Ce suivi se poursuivra en 2021

Le Conseil a adopté une résolution autorisant ce suivi lors de la séance du 3 mai dernier. Une personne-ressource de l'OBVRLY effectuera un nouveau profil à la fin de l'été pour les lacs suivants: lac Fer à Cheval, lac Grenier, lac Hyacinthe (à la mousse), lac Manivelle, lac Raquette, Deuxième lac Raquette, lac à la Roche, lac à l'Île, lac à la Truite, lac de la Campe, lac des Chutes, lac du Bouleau, Premier lac du Cordon, Deuxième lac du Cordon, Troisième lac du Cordon et lac Madone.

L'onglet Milieu riverain et environnement

À l'onglet *Milieu riverain et environnement* de notre site Web municipal, vous trouverez des informations importantes pour une gestion durable de nos plans d'eau situés dans le bassin versant de la rivière Yamachiche. Le bassin versant inclut autant les eaux de surface (lacs, cours d'eau, milieux humides) que souterraines ; il constitue donc la meilleure entité pour une gestion globale et intégrée de l'eau. Sur notre territoire, c'est l'OBVRLY qui a le mandat de chapeauter cette gestion.
<https://www.st-elie-de-caxton.ca/milieu-riverain-et-environnement/notre-milieu-riverain>





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Une naissance, un livre

Une trousse du parfait bébé-lecteur aux parents de tout-petits

Suzanne Arel

Depuis plus de vingt ans, l'Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ) offre une trousse du parfait bébé-lecteur aux parents de tout-petits dans le cadre du programme *Une naissance, un livre*. Cette dernière est remise lorsque les parents d'un enfant d'un an et moins viennent l'abonner à la bibliothèque. Cette trousse comprend un livre et une foule d'outils amusants et ludiques pour immerger l'enfant dans le monde de la lecture.

Entièrement gratuit, le programme *Une naissance, un livre* vise à favoriser la lecture dès le plus jeune âge et à encourager la fréquentation de la bibliothèque publique en famille. Il met en valeur les auteurs d'ici, positionne le livre comme un jouet riche pour développer les connaissances des tout-petits, en plus de garantir l'accès à toutes les ressources disponibles dans les bibliothèques publiques.

La trousse de bébé-lecteur comprend :

- 1) Le livre exclusif *Chez les Terriens* signé par le duo d'auteurs-illustrateurs Bellebrute
- 2) Deux guides publiés en collaboration avec le Département d'orthophonie de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) : *Lire avec votre enfant* ainsi que *Chanter avec votre enfant*, qui proposent les comptines de La Montagne secrète
- 3) Un magazine exclusif *Naître et grandir*.

Petit lecteur deviendra grand !

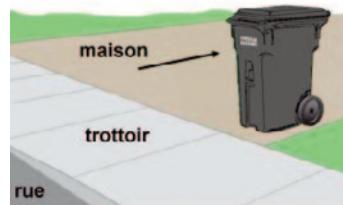
Au plaisir de vous voir,

La coordonnatrice et toute l'équipe de bénévoles



Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
52, chemin des Loisirs
Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0

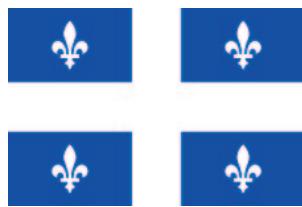
ORDURES MÉNAGÈRES



N'oubliez pas :

Il faut mettre les roues des bacs en direction de la RÉSIDENCE !

Il en est de même pour les bacs de récupération (voir publicité, p. 12)



BUREAU MUNICIPAL

FERMÉ LES JEUDIS 24 JUIN,
1er JUILLET ET VENDREDI 2 JUILLET
BONNES CÉLÉBRATIONS !





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Certificat de reconnaissance décerné à la Municipalité

Francine Buisson

Le Comité local « Familles-aînés » de Saint-Élie-de-Caxton a travaillé sur une période de plus d'une année à l'élaboration d'un plan d'action découlant de la mise à jour Politique familles-aînés. Je vous invite à consulter cet outil de développement pour les familles et les aînés sur le site Web municipal.

Les outils utilisés auprès de la population pour identifier et présenter les besoins exprimés ont été :

- Les citoyens adultes ont reçu une invitation à remplir et retourner un sondage via le site Web de la MRC de Maskinongé et en copie papier. Plus de 270 personnes se sont prévenues de ce moyen d'expression.
- Une consultation citoyenne a eu lieu le 4 mai 2019. Les 25 participants se sont divisés en cinq tables de travail pour échanger sur des besoins actuels et à moyen terme et aider à orienter les actions à privilégier.
- Des rencontres privées ont été tenues auprès des groupes: Club de l'âge d'or local, des classes de l'école Villa-

de-la-Jeunesse et des adolescents de la Maison des jeunes *Au cœur des montagnes*.

- Finalement, le projet du plan d'action a été adopté par le Conseil municipal.

Nous sommes fiers de vous partager ce certificat de reconnaissance qui témoigne de la qualité de la démarche et de la mobilisation de notre communauté. Les membres du Conseil municipal se joignent à moi pour adresser un immense MERCI à tous les membres bénévoles du Comité familles-aînés pour leur engagement communautaire ainsi qu'aux nombreux citoyens qui ont participé au contenu de ce plan d'action par l'une ou l'autre des activités précitées. Ensemble... on va toujours plus loin!



Usagers vulnérables : soyez vigilant !

Annie Thibodeau

Trois-Rivières – Les policiers de la Sûreté du Québec de la région Mauricie-Lanaudière désirent sensibiliser la population à la vulnérabilité de ces usagers et les convaincre de faire preuve de vigilance et de courtoisie. Il est important de préciser que tous les usagers sont responsables de leur sécurité et celle des autres.

Chacun doit adopter des comportements responsables afin de rendre les routes plus sécuritaires. Les usagers plus imposants tels que les automobilistes, camionneurs, conducteurs d'autobus et de véhicules récréatifs doivent respecter les piétons, les cyclistes ainsi que les motocyclistes, qui sont particulièrement vulnérables sur les routes. L'objectif est d'amener les usagers à adopter des comportements responsables.

Pour les piétons :

- Toujours circuler sur les trottoirs
- S'il n'y a pas de trottoir, circuler sur l'accotement ou le bord de la chaussée, dans le sens contraire à la circula-

tion

- Utiliser les endroits prévus pour traverser une route
- Établir un contact visuel avec les automobilistes avant de traverser

Pour les cyclistes :

- Respecter la signalisation et les priorités de passage
- Être prévisible, signaler ses intentions
- La sécurité à vélo commence par le respect du Code de la sécurité routière et par l'adoption de comportements préventifs
- Porter un casque
- Les cyclistes doivent accorder la priorité de passage à tout véhicule circulant sur la voie dans laquelle ils veulent s'engager.

Ces petits gestes simples peuvent sauver des vies !

Service des communications et de la prévention

Sûreté du Québec

Région Mauricie-Lanaudière



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Maison des jeunes

Les activités proposées cet été

Betty Bianchetto

L'été arrive à grands pas, ce qui annonce la préparation de la programmation estivale à la Maison des jeunes !

Voici un aperçu des activités qui vont être proposées aux jeunes (quelques petits changements peuvent être effectués) :

25 juin 2021: BBQ de fin d'année à la MDJ

29 et 30 juin 2021 : Rando/voyage en sac à doc à la Zec Lavigne (comité complet)

7 juillet 2021 : La Ronde

20 juillet 2021 : Voodoo Paintball

30 juillet 2021 : Baignade, paddle, canot à la Réserve faunique Mastigouche

4 août 2021 : Super Aquaclub à Pointe-Calumet

10 août 2021: Escalade extérieure à Trois-Rives

19 août 2021 : Nuit beige à la MDJ

Le cahier d'inscription sera disponible très prochainement à la Maison des jeunes.



De plus, nous travaillons sur un projet en partenariat avec Alter-ado, financé par le secrétariat de la jeunesse, qui donnera lieu à des consultations jeunesse durant tout le mois de juin. En cela, nous allons créer une vidéo/documentaire avec les jeunes de la MDJ, en lien avec des sujets d'adolescence qu'ils ont choisis. La vidéo sera ensuite diffusée sur les réseaux sociaux. Tous les jeunes qui souhaitent participer à ce projet sont les bienvenus !

Carte de membre de l'âge d'or

Avis de renouvellement par la poste

Marie-Paule Samson

Au moment d'écrire ces quelques lignes, le premier ministre M. François Legault nous annonce un allègement des mesures sanitaires.

C'est avec optimisme que nous recevons ce vent de liberté tant attendu. On se rapproche de plus en plus de la normalité, tout en respectant encore les règles sanitaires qui demeurent en place.

Nous sommes sur la bonne voie !

Conseil d'administration

Votre conseil d'administration reste en place, car aucune assemblée d'élection générale n'est autorisée à ce jour. Nous espérons que quelques activités reprendront à l'automne. Nous serons prêts et avons hâte de tous vous revoir. Si vous avez des demandes ou des commentaires à formuler, n'hé-

itez pas, nous sommes là pour vous écouter.

Carte de membre 2021-2022

Fin août, début septembre, vous recevrez vos avis de renouvellement par la poste. C'est la manière la plus sécuritaire de procéder. Merci de soutenir votre club.

Souhaits

Nous vous souhaitons un très bel été. Il y a des possibilités de petits rassemblements extérieurs, alors profitons-en pour renouer avec nos familles et amis.

Bon été !

Rita, Denise, Julie, Lise et Marie-Paule





ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Puisque la vaccination progresse bien

Les activités reprennent du service à l'église de Saint-Élie-de-Caxton

(PAG) - Bonne nouvelle ! Toutes les activités qui ont lieu normalement sur les terrains de l'église de Saint-Élie-de Caxton reprendront du service pour la saison touristique 2021. *Il est bien évident que la COVID a bouleversé notre vie de tous les jours, mais comme la vaccination progresse bien, nous préparons la relance de nos activités afin de bien accueillir nos visiteurs,* a spécifié monsieur Robert Matteau, président de la Fabrique, dans un article envoyé à la Municipalité quelques semaines avant la publication du Muni-Info.

Boutique des Pèlerins

Ouverte depuis le 11 juin dernier, la boutique des Pèlerins accueillera encore cette année plus de 60 artisanes et artisans.

Chemin de croix

Toujours très en demande, le chemin de croix hebdomadaire animé par l'abbé François Doucet devrait lui aussi être de retour. Les dates et heures n'étaient toujours pas connus au moment de mettre le bulletin municipal sous impression.

Comptoir vestimentaire

Enfin, pour ce qui est du comptoir vestimentaire (l'Ouvroir), madame Madeleine Lampron et son équipe de bénévoles ont recommencé à accueillir leurs premiers clients depuis le 31 mai dernier. La chute, située derrière le presbytère, est également à nouveau accessible afin de recevoir vos



La boutique des Pèlerins vous accueille chaque jour de 9 h 30 à 17 h.

dons.

Autres activités et projets

D'autres activités et projets sont à venir et vous seront communiqués au courant de la saison, de conclure monsieur Matteau.

Info : 819 221-2111

Urgence seulement

DÉPANNAGE MUNICIPAL : 819 377-1199

**LA VIE PEUT ÊTRE COMPLIQUÉE.
TROUVER DE L'AIDE
PEUT ÊTRE FACILE.**

Consultez le 2-1-1 pour trouver de l'aide lorsque vous éprouvez des difficultés.

EMPLOI
AIDE ALIMENTAIRE
LOGEMENT
AIDE FINANCIÈRE

UNITÉ, ÇA COMMENCE ICI

Gratuit | Disponible 24h/24h | Offert en plus de 200 langues | Télévar au 1 / 211 quebecregion.ca

**LIGNE
COUP DE POUCE
AÎNÉS**

819 539-8644

VOUS AVEZ DES BESOINS ? ON A LA RÉFÉRENCE !

Écoute, transport, commission, aide budgétaire, abus, soutien alimentaire, assistance juridique, isolement

REVITALISATION QUARTIERS ST-MARC-CHRIST-RD TRAIT D'UNION Centre d'aide aux aînés itimav fadoq Région Mauricie iib Centre d'information et d'orientation de la Mauricie



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



L'Héritage
CENTRE DES FEMMES

Info et inscription :
Tél. : 819 228-8421
Courriel : info@cdfheritage.org

Programmation estivale spéciale JUILLET

Atelier Choco-Brico & vino

Venez pique-niquer avec l'équipe du centre dès 11 h 30. Par la suite, un atelier de création sur céramique vous sera offert par l'entreprise Choco-Brico. Lors de cette activité, vous aurez la chance de créer votre propre peinture sur céramique, tout en dégustant une petite collation accompagnée d'un bon verre de vin. Des boissons sans alcool seront aussi disponibles. Le dîner est fourni par l'équipe du centre.

Le mercredi 7 juillet 2021, dès 11 h 30

Inscription avant le 30 juin (Nombre de places limité)

Au centre

Gratuit

Pour connaître les autres activités, visitez le www.cdfheritage.org

Marche en sentier

Venez découvrir le magnifique paysage des chutes de Sainte-Ursule avec l'équipe de travail. Un coffret lunch du traiteur *Les Soeurs Clément* vous sera offert gracieusement avant le départ en sentier. Il s'agit d'une journée libre et le nombre maximum de participantes est de 8 femmes.

Le lundi 12 juillet 2021, de 11 h 30 à 16 h

Parc des Chutes de Sainte-Ursule

2575, rang des Chutes, Sainte-Ursule

Covoiturage possible avec port du couvre-visage obligatoire

Inscription avant le 6 juillet

Gratuit



ENSEMBLE VERS L'AVENIR



Promotion «Maisons fleuries», édition 2021

Quatre bons d'achat de 125 \$ remis aux gagnants

Francine Buisson

En cette période de pandémie qui se prolonge et de déconfinement progressif, plusieurs personnes ont choisi, encore cette année, de passer davantage de temps à jardiner et à mettre à exécution des projets d'horticulture et d'aménagement de jardins urbains ou traditionnels.

Sous l'habituel thème « Je fleuris Saint-Élie, j'embellis mon coin de pays », vous êtes invités à fleurir et orner votre terrain ou votre résidence, selon vos goûts et votre créativité, sans égard à la quantité de fleurs. L'offre s'adresse à tous les résidents, saisonniers ou permanents de Saint-Élie-de-Caxton. Cette promotion municipale se veut un geste d'appréciation à votre travail d'amélioration continue d'embellissement horticole sur l'ensemble du territoire de notre localité.

Inscription

Pour participer, votre inscription est requise. Une seule participation par résidence est acceptée.

Coupon de participation

Remplir le coupon de participation en bas de cette page. Des coupons d'inscription sont également disponibles ainsi que des boîtes pour les déposer aux endroits suivants: Secrétariat municipal, Marché René Samson ou encore Alimentation R. Audet

Date limite d'inscription

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 18 juillet 2021 inclusivement. Celles qui nous parviendront après cette date

ne seront pas considérées.

Prise des photos

Les personnes gagnantes pourront se voir offrir de faire photographier le fruit de leur travail horticole. Les photos recueillies ainsi que le nom et l'adresse des gagnant(e)s paraîtront dans le Muni-info de septembre.



Prix à gagner

Les prix à gagner sont offerts par la Municipalité. Parmi les coupons de participation reçus, il y aura attribution, par tirage au hasard, de quatre bons d'achat d'une valeur de 125 \$ chacun à être échangé auprès d'un commerçant, d'un artiste ou d'un artisan local, au choix du gagnant ou de la gagnante.

Le tirage aura lieu lors de l'assemblée régulière du Conseil municipal du 2 août 2021.

Les gagnant(e)s seront connu(e)s séance tenante. Ils recevront une communication téléphonique les informant de la procédure à suivre pour la récupération du prix.

Participez en grand nombre et passez des heures de plaisir à jardiner votre milieu de vie ! Bel été !

PARTICIPATION « Je fleuris Saint-Élie, j'embellis mon coin de pays »

COUPON D'INSCRIPTION

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____



UNE PARTICIPATION PAR RÉSIDENCE EST ACCEPTÉE

Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

NOUS JOINDRE

TÉLÉPHONE

Téléphone : 819 221-2839

Télécopieur : 819 221-4039

Dépannage municipal :
819 377-1199
(en cas d'urgence seulement)

INTERNET

Courriel :

info@st-elie-de-caxton.ca

Site Web : st-elie-de-caxton.ca

FACEBOOK

Municipalité de Saint Élie de Caxton

MAISON DU CITOYEN

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi :

8 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h à midi

FERMÉE LES JEUDIS 24 JUIN ET

1er JUILLET ET VENDREDI 2 JUILLET 2021



Crédit photo : Bernard Brault / Événement photo Zoom sur...Saint-Élie-de-Caxton

PRISE DE SANG À FAIRE PRENDRE ?

Rien de plus simple ! Déposez votre feuille d'examen dans l'orifice de la porte de l'infir- mière du CLSC, entrée du côté de la Maison du citoyen

IMPORTANT :

N'OUBLIEZ PAS D'INSCRIRE VOS NOM ET NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SUR VOS FEUILLES D'EXAMEN !



VISITEZ NOTRE SITE WEB !

Pour être informé sur une foule de sujets EN UN SEUL CLIC !



Crédit photo : Olivier Croteau / Événement photo Zoom sur...Saint-Élie-de-Caxton

SÛRETÉ DU QUÉBEC

Pour un accès direct aux services de la SQ, sauf dans les situations d'urgence où l'on doit signaler le 911, vous pouvez joindre le poste de Saint-Boniface qui couvre notre territoire. Responsable : Jean-François Tremblay au 819 535-1900